

- **Résultats de l'action :**

Une appréciation positive, globalement une meilleure connaissance des acteurs entre eux et des dispositifs portés par chacun. Renforcement de la coordination en particulier entre le médecin traitant et le CLIC. Pour les acteurs de la MSP, cette démarche leur a permis d'intégrer la dimension sociale et médico-sociale à leur propre protocole.

- **Ressources mobilisées : compétences, financières, autres... :**

- Le groupe « expérimentation » et l'assistante de la filière gériatrique, le CLIC du territoire et le médecin de la MSP du territoire qui apportent les compétences sociales médico-sociales et médicales.
- Les moyens matériels apportés par les acteurs étant limités, il a été décidé d'expérimenter la démarche sur un petit territoire (commune de 2500 habitants).

3. Bilan (suivi/ évaluation)

- **Le cas échéant, quelle évaluation a été conduite ? Quels en sont les principaux résultats ?**

- Durée de l'expérimentation : 2 fois 3 mois, durée jugée suffisante pour une expérimentation de cette ampleur
- Evaluation à partir d'un questionnaire et d'une réunion bilan avec les acteurs locaux. Le questionnaire a été préalablement validé par les membres du groupe « expérimentation » pour assurer une évaluation pertinente.
- Une présentation en COPIL de Filière pour présenter les constats et proposer des ajustements.
- Constats :
 - Territoire choisi trop restreint
 - Public repéré déjà en situation de perte d'autonomie.

- **Quels soutiens et résistances sociales ou politiques, voire impasses réglementaires et légales à la mise en œuvre de l'idée ?**

- Leviers :
 - Intérêt des politiques publiques pour le repérage des fragilités et la prévention de la perte d'autonomie.
 - La démarche a été possible car appui sur un réseau professionnel existant, particulièrement le CLIC en charge de cette mission de prévention médico-psycho-sociale.
- Freins :
 - Manque de moyens pour animer et porter le projet.
 - Chaque professionnel a déjà ses outils et protocoles.

- **Quels ont été les leviers de faisabilité du projet ?**

- Implication et engagements des acteurs du groupe de travail avec une diversité des professionnels
- Sensibilisation des acteurs professionnels à la démarche

- **Quelles seraient les conditions de diffusion du projet à une échelle territoriale ou populationnelle plus large ?**

- Diffusion et formation du plus grand nombre à la démarche de repérage des fragilités
- Avoir des moyens locaux pour porter la démarche, l'animer et en assurer le suivi.

4. Commentaires complémentaires éventuels

La sensibilisation du grand public faisait partie de la réflexion initiale mais ce travail d'ampleur nécessite des moyens que le groupe n'avait pas.